

N°307
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

MAI 2021



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

LA FRANCE AU SECOURS DE LA DICTATURE TCHADIENNE

Génocide des Tutsis et complicité française / Côte d'Ivoire

Nouvelle victoire contre les droits humains

Une enquête de *Disclose* (03/05) a contraint le ministère de la Défense égyptien à confirmer un contrat d'armement avec la France, signé secrètement le 26 avril dernier. « *L'accord concerne trois contrats* », rapporte l'ONG de journalisme d'investigation : « *Le premier porte sur l'achat de trente avions de chasse Rafale à Dassault pour un montant de 3,75 milliards d'euros. Les deux autres représentent un marché à 200 millions d'euros au profit du missile MBDA et de l'équipementier Safran Electronics & Defense. Montant total de l'opération : 3,95 milliards d'euros.* » Détail amusant, « *les versements se feront principalement à crédit. Surendetté, l'état égyptien a en effet obtenu un prêt garanti par la France à hauteur de 85 % sur dix ans. Autrement dit, le Trésor public s'est porté caution auprès de plusieurs établissements bancaires français – le Crédit agricole, la Société générale, la BNP et le CIC – pour permettre au maréchal Sissi de conclure le transfert d'armement. Si l'Égypte n'arrive pas à rembourser, c'est donc le contribuable français qui devra effacer l'ardoise de 3,4 milliards d'euros laissée par Le Caire, sans compter les intérêts.* » Mais quand on aime, on ne compte pas... Et on connaît la passion de l'exécutif français pour le dictateur égyptien, devenu le 4^e client des industries de défense françaises ces deux dernières années. Une fois l'accord officiellement confirmé par l'Égypte, la ministre française des Armées s'est empressée de saluer ce « *nouveau succès à l'exportation du Rafale* » qui « *illustre le caractère stratégique du partenariat que la France entretient avec l'Égypte, alors que nos deux pays sont engagés résolument dans la lutte contre le terrorisme et œuvrent à la stabilité dans leur environnement régional* ». La lutte contre le terrorisme, au nom de laquelle le pouvoir égyptien exécute et emprisonne des milliers d'opposants, a bon dos.

Quant à la stabilité de l'environnement régional, on a vu en

Libye à quel point le soutien franco-émiratien égyptien à Haftar y a contribué...

SALApéries

Le ministère de la Défense poursuit tranquillement son entreprise de banalisation des « robots tueurs » ou systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) à venir. Le 29 avril, le comité d'éthique de la défense, qui s'était précédemment illustré par un rapport douteux sur « Le soldat augmenté », a rendu public un nouvel avis sur la question. Bien sûr, « *La France confirme qu'elle ne développera et n'emploiera pas* » de SALA écrivent les rapporteurs. Les mêmes se déclarent en revanche favorables aux SALIA, « *systèmes d'armes létaux intégrant de l'autonomie mais demeurant sous maîtrise de l'humain* ». Dans un premier temps ? Au nom de la course aux armements et de la nécessité de « *maintenir le rang des armées françaises* », le rapport préconise en effet la poursuite de « *la recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle de défense et des automatismes dans les systèmes d'armes* », tandis que les militaires réfléchissent déjà à leur mise en œuvre sur des drones. Pas besoin d'être devin pour comprendre où conduit cette logique : quand la technologie sera opérationnelle, ce serait vraiment dommage de ne pas imiter les voisins qui auront ou qui s'approprieraient à franchir le pas... Il ne manquera plus qu'un petit rapport parlementaire pour avaliser la chose, comme on l'avait fait quand la question d'armer les drones s'était posée. En décembre dernier, le député (PS) Gilbert Roger avait ainsi confirmé, en commission de la Défense du Sénat, la fonction du rapport parlementaire qu'il avait co-écrit en 2017 et qui avait « *permis la décision d'armer les drones* ». Une mécanique bien rodée...

Plaque tournante

L'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD) signale sur son site (27/04) que Djibouti, régime « ami » de la France dont le président vient d'être « réélu » avec 98,58% des voix, a commandé des machettes à la Chine en décembre 2018, après une première livraison de l'Afrique du Sud en 2016. Elles seraient stockées au camp de la garde républicaine. Cependant, cet outil de défrichage, qui sert normalement à des fins agricoles, pour débroussailler des végétations denses, est très inhabituel à Djibouti, pays aride, semi-désertique, dont la superficie cultivée s'élève à 0,02% de la superficie totale du pays (chiffres FAO). Si certains

craignent que ces outils ne deviennent des armes et ne s'expliquent pas la distribution qui a eu lieu début avril au marché aux bestiaux de Balbala, on peut aussi redouter que ces stocks ne soient surtout destinés à l'exportation vers l'Éthiopie, d'autant que Djibouti est devenue au cours des dernières années une plaque tournante de plus en plus importante pour le transport d'armes vers ce pays, comme vers le Yémen et la Somalie. Les Nations Unies focaliseraient leurs enquêtes sur ces trafics mais les partenaires internationaux de Djibouti ne semblent guère disposés à intervenir, craignant sans doute la remise en cause de leurs bases militaires stratégiques dans le pays.

Les dindons de la farce

Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla, auteur.e.s du livre *L'arme invisible de la FrancAfrique, une histoire du franc CFA*, reviennent (Blog de Fanny Pigeaud, 14/04) sur le détail de la « réforme » du Franc CFA annoncée par Macron et Ouattara en 2019. Les parlementaires français qui pensaient y avoir été associés, l'ont adoptée à l'Assemblée nationale en décembre 2020 et au Sénat en janvier dernier... sans connaître les textes sur lesquels elle repose. Sans l'assistance du sénateur communiste Pierre Laurent, la convention de garantie signée avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), n'aurait même pas été rendue publique. De plus, « *la réforme dans son entièreté était déjà appliquée bien avant que les parlementaires ne l'adoptent (...)* En somme, les parlementaires ont participé sans le savoir à une opération de communication, voire à une farce ». Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla font aussi l'inventaire des nouveaux mécanismes qui permettent à la France de conserver des privilèges et un droit de contrôles très similaires à la situation antérieure, malgré toutes les promesses de rupture : nominations à certaines fonctions « *en concertation avec le Garant* », c'est-à-dire le gouvernement français ; droit de regard de ce même garant selon des modalités définies de manière opaque « *par échange de lettres* » entre la BCEAO et le ministère des Finances français, etc. Enfin d'autres contraintes continuent d'être imposées pour faire payer en réalité aux États africains une très hypothétique « garantie » française de convertibilité entre le Franc CFA et l'euro. « *Il faut que tout change pour que rien ne change* », selon la célèbre maxime de Lam-pedusa...

Emmanuel Macron avait promis d'en finir avec l'ingérence et de respecter la volonté d'émancipation des jeunes Africain.e.s. S'il n'avait pas déjà totalement piétiné ses promesses, c'est désormais chose faite, et bien faite. A la mort du dictateur tchadien Idriss Déby, il s'est empressé de se rendre en personne aux funérailles de cet « *ami courageux* » de la France et d'adouber publiquement le fils de l'autocrate. Aux côtés de Mahamat Idriss Déby, il a assuré : « *La France ne laissera jamais personne, ni aujourd'hui, ni demain, remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad* ». Officiellement, la déclaration visait les groupes rebelles, mais les démocrates tchadien.ne.s ne s'y sont pas trompé.e.s.

Préalablement, non seulement la diplomatie française n'avait pas condamné le putsch, se contentant de « prendre acte », mais elle l'avait même justifié par la voix de son ministre des Affaires étrangères, à la télévision française (*France 2*, 22/04). Selon Le Drian, si le fils Déby a pris le pouvoir à la tête d'une junte militaire, violant la Constitution qui prévoit un pouvoir intérimaire assuré par le président de l'Assemblée nationale, c'est parce que ce dernier s'est désisté « *en raison des situations exceptionnelles* ». Ces propos laissent peu de doute sur le fait que le scénario de la « transition » a été co-écrit par des représentants de l'État français : diplomates, militaires ou plus vraisemblablement agents des services secrets que les nouveaux maîtres de N'Djamena côtoyaient déjà quotidiennement.

Une semaine après la mort de Déby, les premières mobilisations pro-démocratie étaient réprimées à balles réelles et des centaines de jeunes étaient arrêtés. Les médias s'y sont moins intéressés qu'à la Birmanie, alors (ou en raison du fait ?) que le drapeau français était brûlé dans les manifestations. Macron s'est alors senti obligé de condamner « *fermement* » la répression, pour tenter de faire oublier que son attitude des jours précédents l'avait fermement encouragée. Il a assuré qu'il était favorable à une « *transition pacifique, démocratique et inclusive* » et non à « *un*

plan de succession ». Message entendu : la junte constituait alors un gouvernement civil à sa botte, orné de quelques figures de l'opposition, et rappelait ses promesses de retour à l'ordre constitutionnel pour les calendes grecques. En coulisse, l'ambassade de France recevait à tour de rôle les représentants politiques et associatifs pour tenter de les dissuader de manifester à nouveau et les encourager à « faire avec » le Conseil militaire de transition, selon les témoignages édifiants rapportés par *Mediapart* (11/05). Peine perdue : nouvelles mobilisations, nouvelle répression à balles réelles le 8 mai. Mais la diplomatie française faisait visiblement le pont de l'Ascension.

La position française n'est pas nouvelle (cf. p.4). Comme le rappelle la chercheuse Marielle Debos dans *Le Monde* (23/04), « *cette politique est sous-tendue par une idéologie : celle de l'homme fort* » qui conviendrait

au Tchad, conception tout à la fois paternaliste, raciste et sexiste. La nouveauté, c'est que les Français ont réussi à contaminer les institutions européennes : « *Que pouvons-nous faire d'autre ? (...) Ce n'est pas une démocratie à l'euro-*

péenne. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal », a justifié Josep Borrell, le haut représentant de l'Union européenne, s'abritant derrière la position de Macron (*Le Monde*, 28/04).

Ces petits arrangements sont justifiés par la contribution tchadienne à la « guerre contre le terrorisme » que tout le monde craint de voir remise en cause. A l'aune de ces préoccupations, cette politique est pourtant stupide, en plus d'être criminelle : le Tchad ne connaît pas pour l'instant de mouvement djihadiste endogène implanté sur son territoire. Pour combien de temps ? Vers qui se tournera la jeunesse tchadienne si les mobilisations démocratiques échouent ? Continuer à soutenir une dictature clanique pour permettre à l'armée française de conserver ses privilèges dans le pays et la région, c'est faire le lit des djihadistes de demain.

Raphaël Granvaud

COUP D'ÉTAT SPONSORISÉ

Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO
- 4 TCHAD : Déby, le choix du pire

- 5 « L'argent de la France au Tchad ne sert qu'à soutenir les dictatures »
- 7 France-Rwanda : Une plaie toujours à vif
- 10 Opération licorne en Côte d'Ivoire : « Ils ont tiré sur des Ivoiriens aux mains nues »

DEBY, LE CHOIX DU PIRE

Décédé le 19 avril dernier dans des circonstances opaques, le dictateur tchadien Idriss Déby a été, pendant plus de 30 ans, un des dictateurs africains les plus soutenus par les autorités françaises, soutien qu'il a su habilement négocier, et qui lui survit. Plus que la stabilité du Tchad, c'est celle de la présence militaire française dans la sous-région que Paris a toujours privilégié, au mépris des droits humains et des revendications démocratiques des Tchadiens.

Un dictateur notoire, allié par défaut, faute d'alternative crédible, voilà comment il y a moins de 10 ans des diplomates français, des conseillers de l'Élysée justifiaient la poursuite du soutien de la France au régime d'Idriss Déby aux ONG venues s'en offusquer. Arrivé au pouvoir par la force et avec la caution de la France en 1990, ce dernier s'y maintenait alors avec beaucoup de difficultés tant le manque de soutien populaire dont il faisait l'objet apparaissait flagrant, avec pour conséquence des fraudes électorales à répétition, le maintien d'une répression permanente. Un régime paranoïaque, sous la constante menace des rébellions, soutenues par Khartoum ou Tripoli, dont la plus grande peur était de perdre le soutien de la France, soutien qu'il a pourtant réussi à conserver jusqu'à sa tombe, à grands coups de chantages, manipulations, instrumentalisation de conflits.

La pression des associations de défense des droits de l'Homme, parfois relayée par la presse française commence à prendre de l'ampleur au début des années 2000, dans le contexte du projet pétrolier Tchad-Cameroun, financé par la Banque Mondiale mais dénoncé par une plate-forme internationale d'ONG mettant en lumière les conséquences environnementales mais aussi politiques et sociales d'un tel projet. La mascarade électorale de 2001, appuyée par la France, et la répression des opposants suscitent à leur tour des protestations auprès des chancelleries tandis que le procès pour offense à chefs d'État intenté par Déby, Bongo et Sassou au président de Survie se conclut par la victoire de ce dernier.

Sauver le soldat Déby

Mais la ligne diplomatique demeure invariable, pas touche à Déby pour ne pas nuire à la présence militaire française et ne pas déstabiliser davantage une sous-région marquée par les conflits, quand bien même le régime en est un protagoniste avéré. Paris gère donc tant bien que mal les relations parfois compliquées avec cet homme brutal, impulsif, peu soucieux de donner un vernis

démocratique à son régime.

Un ambassadeur, Jean-Pierre Berçot s'illustre entre 2003 et 2006. Militaire de formation, il traite Déby, formé à l'École de Guerre, en bon camarade de régiment et, en pleine campagne électorale se permet de critiquer l'opposition tchadienne en public. Lorsqu'en avril 2006, Déby est menacé par une rébellion qui progresse vers N'Djamena, le soutien français de Jacques Chirac ne tarde pas. La colonne de pick up des rebelles fait l'objet de tirs de missiles par l'aviation tricolore. Un « tir de semonce », selon la terminologie officielle qui aurait pu aussi résonner comme un avertissement pour un Déby aux abois. La médiatisation du conflit au Darfour, dans le Soudan voisin, permet cependant au dictateur tchadien, qui s'érige en rempart contre les dérives du régime de Béchir, de desserrer l'étau.

Paris sacrifie (encore) les Tchadiens

Janvier 2008, une nouvelle offensive rebelle sur N'djamena est contrée par l'armée de Déby, encore une fois fortement soutenue par les forces françaises, un opposant politique Ibni Oumar Mahamet Saleh disparaît, les protestations se multiplient. Le french doctor Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères de Nicolas Sarkozy, ravale ses bons sentiments droits de l'homme. Déby maître du chantage, est reçu à l'Élysée et parvient à convaincre Sarkozy de venir en visite à N'djamena, en échange de la libération des pieds nickelés humanitaires de « l'Arche de Zoé ».

En 2012, le régime tchadien est dans le collimateur des conseillers Afrique de François Hollande, lorsque ce dernier accède à l'Élysée. On murmure que le lâchage de Déby pourrait servir d'exemple pour incarner une nouvelle politique africaine. De nombreux opposants sont rencontrés et Hollande ferme la porte aux premières tentatives de Déby de s'inviter à l'Élysée.

Mais la guerre française au Mali provoque un revirement total, Déby négocie son engagement et celui de ses soldats auprès de Serval, puis de Barkhane (dont le

Tchad héberge le commandement) au prix de son retour dans le premier cercle des chefs d'État « amis de la France », position qu'il a su conserver jusqu'à sa mort, comme l'incarne la présence d'Emmanuel Macron à ses obsèques, le 23 avril 2021. A N'Djamena, alors que l'un des fils, Mahamat Idriss Déby, a succédé au père après un coup d'État constitutionnel, la diplomatie française joue le même jeu qu'au Togo en 2005, ou au Gabon, celui de la normalisation de la succession dynastique, et soutient le conseil militaire de transition qui a pris le pouvoir. Dans deux articles publiés les 12 et 13 mai, Mediapart évoquait des transactions à peine dissimulées de diplomates français avec certains opposants, les propositions de postes ministériels, les incitations à cesser de manifester adressés aux organisations de la société civile, les menaces directes adressées aux dirigeants rebelles du FACT. La Françafrique au sommet de son art, qui continue à gérer le Tchad comme une colonie, voire une caserne.

Au peuple tchadien, qui réclame depuis 20 ans un dialogue politique national inclusif, aux militants des droits de l'Homme qui ont eu beau clamer dans le désert médiatique qu'Idriss Déby a été le plus grand terroriste de la sous-région et que son régime ne sera jamais un rempart contre quoi que se soit, la France répète à l'infini les mêmes arguments maintes fois détrompés, utilise les mêmes recettes éculées. En sauvant la peau de Déby comme ils l'ont fait en de si nombreuses reprises, et en sécurisant sa succession, les dirigeants français ont avant tout cherché à préserver la place de l'armée française et ce qu'ils pensent être l'intérêt de la France. A N'Djamena, les slogans contre l'ingérence française résonnent dans les manifestations. Comment s'en étonner, dans un pays qui a été le théâtre du plus grand nombre d'OPEX tricolores depuis les indépendances, qui subit depuis 1986 la présence permanente de l'Opération Epervier (intégrée en 2014 au dispositif Barkhane) et qui n'a jamais gagné en retour ni paix, ni sécurité, si stabilité ?

Fabrice Tarrit

« L'ARGENT DE LA FRANCE AU TCHAD NE SERT QU'À SOUTENIR LES DICTATURES »

Depuis la mort d'Idriss Déby, les Tchadiens se soulèvent en nombre pour demander le respect de la Constitution et empêcher la prise de pouvoir par le clan de l'ancien président. Ces mobilisations massives ont reçu très peu d'échos en France, nous vous relayons donc cet entretien avec la militante syndicale Kamadji Demba Karyom, réalisé le 1er mai.

Peux-tu te présenter ?

Je me nomme Kamadji Demba Karyom je suis militante syndicaliste de l'Union Syndicale du Tchad, et j'appartiens également à une dynamique citoyenne internationale que l'on appelle la campagne Tournons la Page (TLP).

Pourrais-tu nous en dire plus sur les mobilisations qui ont eu lieu depuis mardi ?

Depuis mardi 27 avril il y a eu un grand soulèvement populaire suite à l'appel des organisations de la société civile pour dire non à la monarchisation du clan Deby au pouvoir et de réclamer le retour à l'ordre constitutionnel établi au Tchad. Courant mars 2021, nous avons lancé la dynamique citoyenne Wakit Tama pour dire "Non" au président Déby par rapport à son sixième mandat présidentiel. Nous l'avons appelé à ne plus se représenter compte tenu de la situation socio-économique, politique et culturelle très désastreuse que nous vivons depuis une trentaine d'années de dictature. Il n'a pas écouté cet appel et il a organisé les élections présidentielles et nous n'avons pas failli à notre mobilisation. La population nous a entendue et nous a rejoints dans cette dynamique. Les élections se sont déroulées dans les villes mortes.

D'autre part, il y a eu des soulèvements de la rébellion à l'Est du Tchad, et le président Déby est décédé dans des conditions non élucidées et l'annonce de son décès est faite par le conseil militaire de transition (CMT) le 20 avril. Ce même jour, son fils et les généraux de l'armée nationale tchadienne ont pris le pouvoir dans ledit CMT. C'est donc le fils de Déby qui le remplace. Notre indignation fut totale et nous avons dit non, même si Déby est mort nous avons des institutions et la constitution qui reconnaît des prérogatives à l'Assemblée Nationale qui doit organiser des élections dans les 45 à 90 jours qui suivent est claire. Plus aberrant c'est que ce coup d'Etat ait été légitimé



"Non au gouvernement français" et "Macron occupe toi de tes oignons", slogans des manifestations

par l'appui indéfectible d'Emmanuel Macron. Des chefs d'Etats européens, il est le seul à assister aux obsèques du président Déby.

Suite à ce putsch, le mardi 27 nous avons lancé une protestation et le peuple Tchadien s'est indigné face à l'occupation et la mainmise française. Malheureusement il y a eu beaucoup de répression et nous continuons de compter nos blessés par balles et plus de 800 arrestations sur toute l'étendue du territoire mais majoritairement dans la capitale Ndjamen. Mais ce qu'il faut retenir c'est que nous avons travaillé plusieurs années, mais comme la population ne réagis-

sait pas, l'on ne devait pas fléchir sans savoir à quoi nous attendre. Contre toute attente elle a répondu vraiment présente à cette grande mobilisation.

Quelle est la place du mouvement syndical dans l'opposition à la junte militaire ? Il y a des grèves actuellement contre le régime ?

Depuis mardi lorsque la junte a pris le pouvoir, en tant que centrale syndicale, l'UST et la Confédération Intersyndicale des Travailleurs du secteur de l'éducation, les enseignants chercheurs ont appelé à un arrêt du travail sur l'ensemble du territoire na-

tional, bien que nous ayons assuré un service minimum dans les hôpitaux, pour apporter les soins nécessaires aux cas les plus urgents. En tant que syndicats nous nous sommes tout simplement positionnés. Nous avons appelé nos militants à rester à la maison et observer cet arrêt de travail du moment où les institutions n'ont tout simplement plus de légitimité et nous ne pouvons exercer la continuité du service publique. Quant à la sécurité de nos lieux de travail, de la vie de nos militants, nous ne pouvons pas l'assurer et nous avons dit non, il faut que les syndicats observent à cet arrêt de travail !

Nous avons espéré qu'il y ait des concertations et un dialogue qui soit engagé afin d'apporter les garanties par rapport à la vie de nos militants, mais jusque-là il n'y a aucune concertation. Nous en tant que syndicats nous nous sommes concertés pour s'opposer à cette junte et nous continuons à rester vigilants pour voir l'évolution des choses. Actuellement nous travaillons sur une déclaration par rapport à la crise politique qui sévit, mais déjà dans la coalition Wakit Tama où nous sommes membres signataires, et dont nos militants sont très actifs, nous réclamons tout simplement qu'il y ait un processus démocratique qui soit enclenché pour sauvegarder les intérêts des travailleurs et travailleuses.

Car l'un de nos objectifs premiers c'est d'abord la défense des droits des travailleurs, nos droits les plus élémentaires sont nos droits humains et la junte va profiter de cette instabilité politique pour réprimer, piller et voler et nous ne pouvons pas rester bras croisés et observer tout ce qui va se passer dans cette dérive totalitaire mise en place. S'opposer à ce coup d'État est pour nous une question de vie.

Actuellement la grève que nous avons lancée consiste en un arrêt de travail dans tous les services publics. Cela fait déjà deux semaines que toutes les écoles publiques et privées sont fermées ! Les hôpitaux assurent un service minimum et fonctionnent au ralenti, ce ne sont que les services d'urgence qui sont ouverts à la population. Il y a un bon respect de cette grève de la part de nos militants.

Pourrais-tu nous en dire plus sur les intérêts de la France au Tchad ? Y a-t-il des entreprises françaises pour lesquelles travaillent des salariés tchadiens ?

Nous restons effectivement sur nos gardes vis-à-vis de la France tout simplement parce que la relation actuelle entre la France et le Tchad est une relation malsaine. L'occupation française n'est que le soutien à une dictature et à cette monarchie qui est en place. La France a une mainmise parce qu'aujourd'hui elle ne veut pas perdre la face sur son hégémonie militaire au Tchad et dans le Sahel. Le Tchad nous rabat les oreilles sur la question stratégique de l'utilisation de la milice pour la sécurisation de nos frontières, de la lutte contre le terrorisme, mais c'est tout simplement une forme voilée de l'oppression que la France continue à exercer sur le Tchad ! Elle a soutenu la dictature pendant une trentaine d'années et elle continue à soutenir son fils, c'est un cycle infernal qui ne va continuer de se reproduire.

Qu'est-ce que le Tchad a à attendre de la France ? Sur le plan économique, elle n'a pas tellement investi, même si elle a des entreprises, des multinationales comme Total, Sogetra, Castel ou Bolloré qui sont là,

mais comparé à d'autres pays où elle a investi, ces opérateurs économiques français n'ont pas investi au Tchad. C'est beaucoup plus par rapport à l'occupation militaire parce que la France a le plus grand déploiement de soldats et d'opérations militaires au Tchad comme Serval puis l'opération Barkhane.

Les questions de développement ne sont qu'une face voilée de légitimer les missions militaires au Tchad. Quand on essaie de voir les investissements militaires au niveau du Tchad et les investissements sur le plan du développement, il n'y a aucune corrélation entre ces deux domaines. La France investit plus dans le soutien à l'armée nationale, à la police nationale, aux forces de défense et sécurité et la garde présidentielle en matière d'équipement, de formation et de matériel logistique. Même le matériel que la police utilise actuellement est fourni par la France ! Je me suis toujours posé la question de savoir si les Français connaissent un peu, ou peuvent-ils évaluer le financement de la France au niveau du Tchad ? Si la France apporte une aide au Tchad, quel est le montant de ces investissements ? Cet appui ou aide est orienté dans quel secteur social ? Ce n'est que dans l'armée, donc l'argent de la France au Tchad ne sert qu'à soutenir les dictatures, les oppresseurs, à acheter le matériel de répression. Imaginez le coût d'un bombardement, si on doit l'évaluer en termes économiques, quel sera son montant ? Combien d'hôpitaux, ou d'écoles seront-ils construits ou créés avec l'utilisation de cet argent dans les bombardements ?

Propos recueillis par Julien Anchaing, pour le site Révolution permanente.fr

« NON À L'INGÉRENCE DE LA FRANCE »

C'est l'une des inscriptions brandie sur les pancartes lors de manifestations au Tchad. Ce n'est pas la première fois que le rôle de la France au Tchad est critiqué par l'opposition et la société civile, mais la revendication prend une ampleur nouvelle : « non au CMT et non à l'ingérence de la France » se côtoient sur les banderoles. Des drapeaux français sont brûlés lors des manifestations. Depuis la mort d'Idriss Déby, le mouvement Wakit Tama rassemble dans la rue marcheurs et marcheuses au moins une fois par semaine : des groupes se dispersent dans les quartiers de Ndjaména et des grandes villes et font face aux forces de l'ordre. Le 19 mai, la tenue de la marche a été particulièrement difficile et les groupes ont été très dispa-

rates : le déploiement d'un important dispositif militaire était dissuasif. Ces mobilisations s'inscrivent dans la continuité des manifestations contre un 6ème mandat, et auparavant, de nombreuses grèves et manifestations, malgré la répression. Dans un pays où les voix discordantes sont muselées depuis des années, les manifestations interdites et réprimées, ces mobilisations sont difficiles car les manifestant.es connaissent les risques pris. L'intimidation est féroce : arrestations au domicile, disparitions... et la répression aussi : quadrillage de l'armée, tirs à balles réelles. L'engagement de la société civile contre le coup d'État montre la politisation et l'engagement de la société civile, qui, contrairement à la ligne tenue par la diplomatie française, ne demande pas un homme fort.

La violence n'est pas du côté du peuple mais bien du pouvoir, soutenu par la France pour des raisons « sécuritaires ». En dénonçant l'ingérence de la France, les manifestant.es pointent du doigt l'engagement militaire et diplomatique français. Les militant.es de la société civile demandent la fin de l'ingérence militaire de la France, moins par soutien aux groupes politico-militaires, que pour ouvrir la voie à la possibilité de s'engager autrement. La prise des armes est un choix souvent contraint face à l'impasse politique. Le soutien français au Conseil militaire de transition, comme aux régimes précédents, verrouille le champ politique tchadien, et contribue à une réduction des moyens d'action qui favorise la militarisation du politique.

FRANCE-RWANDA : UNE PLAIE TOUJOURS À VIF

Le rapport Duclert et sa reprise par les médias ont permis à l'opinion publique française de prendre plus largement conscience des responsabilités de notre pays dans le génocide des Tutsis. Néanmoins, les limites du rapport, le déni persistant des responsables de l'époque, les divisions de la classe politique favorisées par le silence du président Macron, le soupçon de petits arrangements entre Paris et Kigali démontrent que l'exigence de vérité est toujours aussi impérieuse

L'abondante couverture médiatique dont a bénéficié, depuis sa remise le 26 mars dernier au président de la République, le rapport de la commission Duclert sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis a, c'est indéniable, fait progresser la prise de conscience des citoyens français : la politique menée au Rwanda par le président Mitterrand apparaît aujourd'hui scandaleuse ou au moins problématique. Toute la lumière n'a pas encore été faite sur les « *responsabilités lourdes et accablantes* », renvoyées par le rapport à un passé révolu et circonscrites à Mitterrand et à ses conseillers, en particulier son état-major particulier. La commission ne dit en effet rien, ou très peu, sur le rôle possible de Français dans l'attentat du 6 avril 1994 qui coûta la vie au président rwandais Habyarimana et fut le signal du déclenchement du massacre des Tutsis, sur la présence de militaires et de mercenaires français pendant le génocide, sur les livraisons d'armes malgré l'embargo des Nations-Unies, sur les liens maintenus entre Paris et les Forces armées rwandaises, dont une partie contribuaient au génocide... Ajoutons que si la commission Duclert a établi que les autorités françaises avaient refusé d'arrêter le gouvernement génocidaire à la mi-juillet 1994, l'incitant et l'aidant au contraire à fuir au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo), elle n'a pas enquêté sur le soutien accordé aux génocidaires qui préparaient ensuite, depuis ce pays, la reconquête du Rwanda. Le rapport Muse, rédigé à la demande de Kigali par un cabinet d'avocats états-unien, et rendu public le 19 avril, est de ce point de vue bien plus complet. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il n'a rencontré que peu d'écho en France...

Des militaires parlent

Néanmoins, la publication du rapport Duclert a permis à certains militaires qui avaient en leur temps fait part de leurs réticences vis-à-vis de la politique française

au Rwanda, voire s'y étaient opposés et en avaient payé le prix, d'obtenir la reconnaissance de leur lucidité de l'époque. La commission Duclert a en effet tenu à mettre en lumière le rôle courageux joué par ces trop rares fonctionnaires civils et militaires. Jusqu'ici, seuls, ou presque, Thierry Prunghaud, à l'époque adjudant-chef, Guillaume Ancel, capitaine lors de l'opération Turquoise, et le général Jean Varret s'étaient exprimés. À l'occasion de la publication du rapport, le général Varret, chef de la Mission militaire de coopération jusqu'en 1993, a répété ce qu'il avait déjà dit à la Mission d'information parlementaire (MIP) en 1998, puis dans son livre *Général, j'en ai pris pour mon grade*, paru en 2018, à propos des signes avant-coureurs du génocide (*La Croix*, 31/03/2021) : « *Lors d'un tête à tête avec le responsable de la gendarmerie rwandaise [en décembre 1990], ce dernier m'a justifié sa demande de mitrailleuses et de mortiers en m'expliquant que la gendarmerie participerait au règlement du "problème" par la liquidation prochaine de tous les Tutsis... Horrifié par cet aveu, je m'en suis immédiatement ouvert au président Habyarimana. J'ai, bien sûr rendu compte de ces entretiens dans un rapport qui n'a pas eu de suite et qui n'a pas été retrouvé par la commission [Duclert]* ». Évincé de son poste en avril 1993, un an avant le déclenchement du génocide des Tutsis, à la demande du général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier du président Mitterrand, le général Varret ne fut pas la seule victime des faucons élyséens.

Le colonel René Galinié, attaché de défense à Kigali de 1988 à juillet 1991, a confirmé la précocité du projet de génocide contre les Tutsis. Parlant des hauts gradés rwandais, il a en effet expliqué (*Médiapart*, 01/04/2021) : « *L'élimination des Tutsis était leur feuille de route depuis bien avant 1990* ». Quant à la politique menée par la France, il en avait vu très tôt les limites : « *Entre mi-février et mi-mai 1991, je commence à m'apercevoir que les efforts*

de démocratisation et d'évolution vers le multipartisme sont systématiquement contrecarrés par le pouvoir réel des "durs", [les colonels] Rwagafilita, Serubuga, Nsekaliye et Agathe Habyarimana [la femme du président rwandais] avec sa fratrie. En face, le chef de l'État est impuissant. Je préviens Paris. En résumé, j'écris : "On se plante." Paris me lâche. À partir de la mi-mai 1991, je suis considéré comme insupportable. J'écris un rapport sous la forme de message à destinations multiples, pour être sûr qu'il ne disparaisse pas. Je conteste les mesures prises par Paris, au point que je reçois un appel téléphonique de l'état-major particulier, furieux, me disant : "On ne présentera jamais un tel rapport au président." »

Un rapport de fin de mission que ni la MIP, ni la commission Duclert n'ont retrouvé. Il est vrai qu'il contredit le discours d'Hubert Védrine pour justifier la politique française qui comportait, selon l'ancien secrétaire général de l'Élysée, un volet militaire visant à aider le Rwanda à tenir sa frontière face aux attaques du Front patriotique rwandais (FPR) et un volet politique visant à « *tordre le bras* » au président Habyarimana pour qu'il démocratise son pays et négocie avec le FPR dans le cadre du processus d'Arusha.

Une politique que le colonel Galinié jugeait vouée à l'échec dès la mi-1991, ce qui n'empêcha pas qu'elle soit poursuivie encore de longs mois, puis spectaculairement abandonnée en février 1993 au profit d'une politique d'hostilité radicale au FPR. Celle-ci, marquée par un appel aux Hutus à faire front commun contre le FPR et une propagande le dépeignant comme un mouvement de « *Khmers noirs* », ne tenait aucun compte des résultats d'une enquête internationale

« Je préviens Paris. En résumé, j'écris : "On se plante." Paris me lâche. À partir de la mi-mai 1991, je suis considéré comme insupportable ».

d'organisations de défense des droits humains qui dénonçait des massacres de Tutsis couverts par le président Habyarimana et un risque de génocide.

Pour sa part, le général Patrice Sartre, qui participa, comme colonel, à l'opération Turquoise (22 juin – 22 août 1994), raconte sa perplexité de l'époque (*Le Monde*, 31/03/2021) : « *Perplexité due d'abord à la situation rwandaise telle que décrite par les ordres de lancement de l'opération, description immédiatement contredite par la réalité que nous découvrirent, en partie grâce aux journalistes qui nous entouraient. Perplexité devant des ordres inadaptés qui nous conduiront à des erreurs qui nous sont, à ce jour, encore reprochées. [...] Enfin, et là se situe aujourd'hui encore ma plus grande perplexité, les seuls adversaires que nous avions affrontés par les armes étaient les troupes du FPR, que nous comprenions pourtant comme se portant au secours des mêmes Tutsis que nous venions protéger du génocide. Simultanément, l'essentiel de notre action humanitaire s'était concentré sur les populations touchées par le choléra, celles qui avaient fourni les génocidaires et qui les abritaient encore* ». Le général Sartre décrit bien l'ambiguïté de l'opération Turquoise, calibrée comme une opération militaire bien davantage que comme une opération humanitaire, et dont l'ordre d'opérations émanant de l'état-major des armées ne mentionnait pas le génocide perpétré contre les Tutsis, mais de « *très graves affrontements interethniques* », ajoutant : « *plusieurs centaines de milliers de personnes d'ethnie hutu et tutsie ont été exterminées* », ce qui laissait croire faussement que le FPR commettait lui aussi une « *épuration ethnique* ». Cette confusion entretenue par la hiérarchie militaire doublée de la désignation de fait du FPR comme l'ennemi a compliqué la prise de conscience de la situation critique des Tutsis par les militaires français, et les a conduits à se tenir *volens nolens* de bout en bout au côté des assassins.

Le déni obstiné des acteurs politiques de l'époque

Ni la réhabilitation des lanceurs d'alerte par la commission Duclert, ni les conclusions du rapport n'ont modifié le récit des acteurs politiques de l'époque, qui s'enfoncent toujours plus dans le déni. Hubert Védrine se réjouit que le rapport « *écarte clairement toute idée de complicité de la France dans le génocide [...] une accusation non seulement débile mais monstrueuse et fautive* » (RFI, 28/03/2021). Il

souligne aussi que le rapport ne lui « *prête aucun rôle particulier dans toute cette affaire* ». Il conteste l'essentiel des conclusions du rapport, arguant que « *tout démarre en fait en 1990, avec les attaques du FPR* », et ajoutant : « *Personne ne dit qu'il y a un risque de génocide au Rwanda en 1990* »... à part l'ambassadeur Martres et le colonel Galinié dans leurs messages des 15 et 24 octobre 1990, et le général Varret en décembre. Védrine estime en outre que la France n'a pas manqué de lucidité pendant les trois mois du génocide, mais qu'elle a, au contraire, été la seule puissance à agir avec l'opération Turquoise, qui « *n'est pas une opération française mais une opération des Nations-Unies, dans laquelle il y a action humanitaire, pas d'interposition et évidemment pas d'arrestations* ». La perplexité du général Sartre n'est visiblement pas partagée par l'ancien secrétaire général de l'Élysée.

C'est aussi sur le registre du « nous avons été les seuls à agir », mais sur le mode du *mea culpa* (« nous n'avons pas fait assez ») et sans l'arrogance de Védrine qu'Alain Juppé a commenté le rapport Duclert (*Le Monde*, 07/04/2021). Soulignant lui aussi que « *la France est enfin exonérée de l'accusation de complicité dans la préparation, voire l'exécution du génocide, injustement portée contre elle pendant des années* », l'ancien ministre des affaires étrangères en 1994 a regretté que les soldats français de l'opération Amaryllis (9-14 avril 1994) aient évacué les ressortissants étrangers sans tenter, avec l'aide des autres forces militaires présentes sur place (ONU, troupes belges et italiennes à Kigali, marines états-uniens au Burundi) de « *s'opposer aux tueurs, protéger les victimes* ». Il a qualifié « *d'acte de lâcheté internationale* » la réduction du contingent de l'ONU au Rwanda décidée le 21 avril 1994, et que la France a également votée. Il a rappelé qu'il avait été l'un des premiers à parler de « génocide », à la mi-mai 1994. Il a relevé que le rapport Duclert tirait un bilan positif de l'opération Turquoise. La principale leçon qu'il retient est que « *nous n'avons pas compris qu'un génocide ne pouvait supporter des demi-mesures. Face à l'horreur génocidaire, l'extermination des enfants, des femmes et des hommes*

pour la seule raison qu'ils étaient nés tutsis, tout aurait dû être tenté pour les sauver ».

Ce discours pétri de remords passe sous silence la formation du gouvernement génocidaire à l'ambassade de France les 8 et 9 avril 1994, ainsi que le fait que Juppé a lui-même rencontré officiellement à Paris le ministre des affaires étrangères de ce gouvernement, le 27 avril 1994. Nulle mention non plus du refus du Quai d'Orsay qu'il dirigeait d'accepter l'offre des États-Unis d'élargir le mandat reçu de l'ONU pour permettre l'arrestation de ce gouvernement replié dans la zone Turquoise à la mi-juillet 1994. Cette arrestation était préconisée avec insistance par l'ambassadeur Yannick Gérard présent sur place, à qui le cabinet de Juppé demanda au contraire de prier le gouvernement du génocide de passer rapidement au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo), lui permettant ainsi d'échapper à la justice internationale. Notons enfin qu'Alain Juppé a été à l'époque le premier dirigeant français à suggérer la thèse fallacieuse selon laquelle deux génocides auraient eu lieu au Rwanda, un génocide contre les Tutsis et un génocide contre les Hutus, perpétré par le FPR (*Libération*, 16/06/1994).

Autre acteur politique majeur, l'ancien premier ministre Édouard Balladur, tout juste blanchi par la Cour de Justice de la République des accusations de financement illégal de sa campagne présidentielle de 1995, pour lesquelles son ex-directeur de cabinet a lui été condamné par le tribunal correctionnel, a consenti à s'exprimer publiquement (*France 24*, 14/04/2021). Plus proche de la réaction d'Hubert Védrine que de celle d'Alain Juppé, il a dit son désaccord avec l'affirmation

« **Notons enfin qu'Alain Juppé a été à l'époque le premier dirigeant français à suggérer la thèse fallacieuse selon laquelle deux génocides auraient eu lieu au Rwanda, un génocide contre les Tutsis et un génocide contre les Hutus, perpétré par le FPR** ».

selon laquelle la France a eu des « *responsabilités lourdes et accablantes* ». Pour lui, « *nous sommes les seuls à avoir fait quelque chose* ». Il a, comme Juppé, mis en avant son rôle personnel en soulignant qu'il s'était opposé à ceux qui voulaient s'engager aux côtés « des Hutus », avant de conclure péremptoirement : « *N'attendez pas de moi la moindre déclaration de repentance* ». Bref, à entendre les acteurs politiques de l'époque, au sein d'une communauté internationale passive et lâche face au génocide, la France a fait mieux que les autres parce

qu'elle a agi à travers l'opération Turquoise, dont le caractère strictement humanitaire ne fait aucun doute...

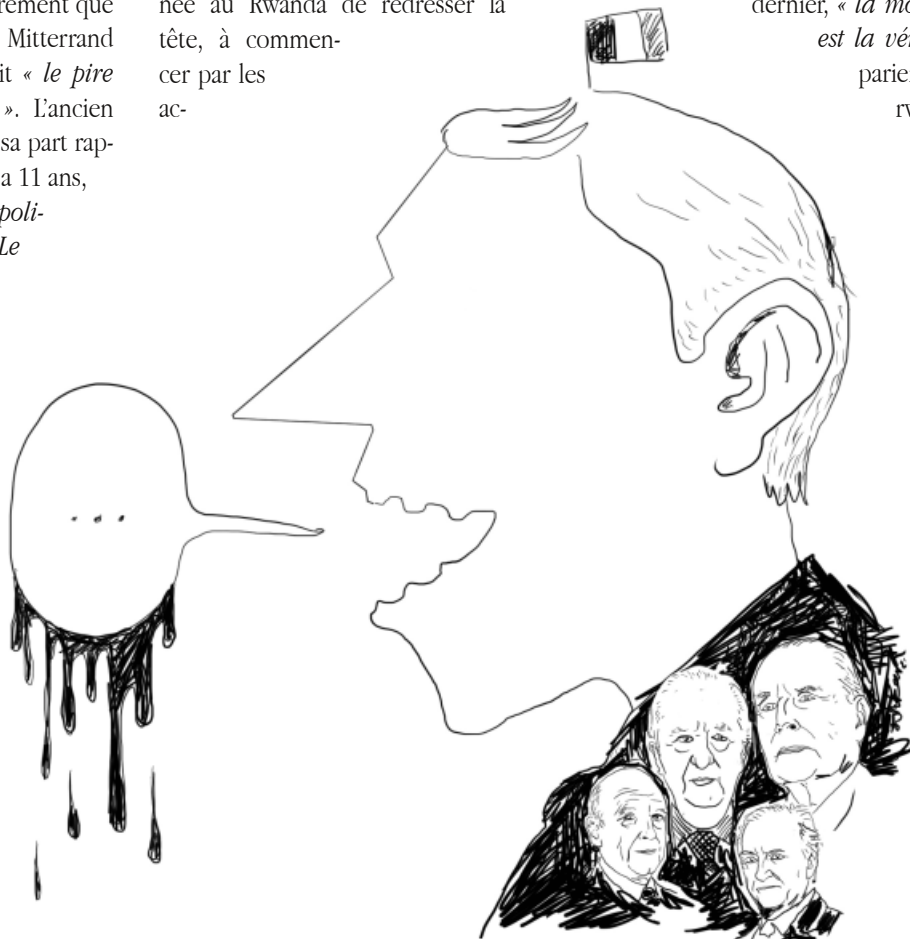
Le silence de Macron

Ce déni des responsables de l'époque a été accueilli, comme le rapport Duclert avant lui, par le silence de la majeure partie de la classe politique. Raphaël Glucksmann a été, sauf erreur, le seul à dire clairement que le rôle de l'État français et de Mitterrand dans le génocide des Tutsis était « *le pire scandale de la Ve République* ». L'ancien président Nicolas Sarkozy a pour sa part rappelé qu'il avait été le premier, il y a 11 ans, à reconnaître des « *erreurs politiques* » et un « *aveuglement* » (*Le Point*, 06/05/2021). Il s'est dit favorable à une reconnaissance du rôle de la France, sous la forme que Macron jugera appropriée. Il a regretté que l'opération Turquoise soit « *arrivée trop tardivement* ». Il a repris à son compte les conclusions du rapport Duclert qui excluent la complicité et limitent les responsabilités à Mitterrand et à ses conseillers : « *l'aveuglement dramatique était le fait d'un petit groupe au plus haut sommet de l'État : le chef d'état-major particulier, la cellule Afrique et le président Mitterrand lui-même* ».

Son successeur à l'Élysée, François Hollande, a estimé au contraire que François Mitterrand était « *bors de cause* » puisqu'il « *n'y a pas eu de complicité de la France, les deux rapports [Duclert et Muse] l'établissent* » (*France Inter*, 10/05/2021). Pour Hollande, comme pour l'ensemble des responsables français, il s'agit de mettre en avant la « *très lourde responsabilité* » de la communauté internationale « *parce que pendant des mois elle n'a rien fait* ». Une réaction « *mitterrandiste* » qui ne surprend guère, à la différence de celle de l'ancien premier ministre Bernard Cazeneuve. Ce dernier avait été en 1998 l'un des deux rapporteurs de la Mission parlementaire. Il conteste pourtant aujourd'hui le qualificatif de responsabilités « *lourdes et accablantes* » et la description que le rapport fait du FPR comme voulant rétablir la démocratie au Rwanda (*Le Monde*, 19/05/2021).

Mais le plus surprenant est le silence observé par le président de la République. Macron a déjà eu au moins trois occasions de s'exprimer officiellement sur le rôle de la

France dans le génocide des Tutsis : le 26 mars, lors de la remise du rapport Duclert ; le 7 avril, jour de commémoration du génocide ; le 18 mai, lors de la visite à Paris du président rwandais Paul Kagame. Il a choisi de parler le 27 mai, à Kigali. Ce choix n'a pas été sans conséquence car il a créé une incertitude sur la position officielle de la France et permis aux défenseurs de la politique menée au Rwanda de redresser la tête, à commenter par les ac-



teurs de l'époque. Lorsque 14 anciens ministres ou élus socialistes menés par Paul Quilès et Hubert Védrine ont attaqué le travail de la commission Duclert (*L'Obs*, 28/04/2021), Macron a laissé son président Vincent Duclert leur répondre...

Incredable Françafrique

C'est donc un président affaibli – le président de l'Assemblée nationale, un de ses proches pourtant, a refusé d'ouvrir les archives de la MIP à la commission Duclert – qui se rend au Rwanda le 27 mai. Que peut-il y dire, alors que son plus proche allié, François Bayrou, exclut que la France présente des excuses au peuple rwandais ? Gageons que Macron trouvera des mots pour mettre un peu de baume sur la plaie ouverte dans les relations franco-rwandaïses par le rôle de Paris dans le génocide. Il a visiblement le soutien des autorités rwandaïses, qui ont officiellement déclaré que l'État français n'était pas complice du génocide. Vraiment ? Paris a pourtant rendu possible la préparation du génocide, puis sa perpétration, avant de

protéger la fuite au Zaïre de ses auteurs. Le président Macron va-t-il le reconnaître officiellement ? A en juger par le contenu du rapport Duclert, si elliptique dès qu'il s'agit de la période du génocide et de l'après-génocide, ce serait très surprenant puisque les conclusions du rapport sont le socle commun du rapprochement avec Kigali. Si, comme l'a dit le président Kagame le 7 avril dernier, « *la monnaie du pardon est la vérité* », il y a fort à

parier que le peuple rwandais ne puisse pas encore accorder le sien au peuple français, pour ce que ses dirigeants ont fait au Rwanda « *au nom de la France* ».

Mais ce n'est pas tout. Ces petits arrangements avec la vérité sont aussi le signe que l'analyse en profondeur de la politique menée au Rwanda n'a pas été faite. Les structures intellectuelles et institutionnelles qui l'ont portée – celles de la Françafrique – sont toujours en place, prêtes à déclencher de nouvelles catastrophes. Ces structures constituent un déni de démocratie ici et une menace pour les peuples africains là-bas. Le 26 mars, dans son communiqué de presse saluant la remise du rapport Duclert, l'Élysée disait espérer que « *ce rapport aura aussi un impact sur l'ensemble de notre relation avec l'Afrique* » et qu'il « *soit un sujet emblématique du renouveau que nous avons amorcé* » avec le continent, après les décisions « *très symboliques que sont la remise du patrimoine d'art africain ou la réforme du franc CFA* » (*AFP*). Un renouveau bien parti, en effet. Le 23 avril, Macron assistait aux obsèques du dictateur tchadien Idriss Déby, avalisant la prise de pouvoir de son fils. Le 4 mai, l'Égypte du président Al-Sissi, décoré par Macron de la grand-croix de la Légion d'Honneur en décembre 2020, confirmait l'achat de 30 avions Rafale, un contrat de près de 4 milliards d'euros financé par un emprunt garanti à 85 % par la France...

Raphaël Doridant

OPERATION LICORNE EN CÔTE D'IVOIRE

« ILS ONT TIRÉ SUR DES IVOIRIENS AUX MAINS NUES »

En avril 2021 s'est tenu en France le procès du bombardement du camp français de Bouaké en Côte d'Ivoire en novembre 2004, ayant causé la mort de 9 soldats français. En revanche, pas un mot de la justice française sur les milliers de victimes ivoiriennes blessées et tuées par l'armée française à Abidjan dans les heures et jours qui ont suivi ce bombardement. Pour faire entendre leur voix, nous nous entretenons avec Martial Akoun, le président du collectif des victimes de la force Licorne.

RAPPEL DES FAITS

En 2002, la France lance l'opération militaire Licorne en Côte d'Ivoire, officiellement pour s'interposer entre l'armée ivoiriennes, loyale au président Laurent Gbagbo et les rebelles au nord du pays. Cette opération se solde par la crise électorale de 2011 qui voit Alassane Ouattara, solide défenseur de la Françafrique, prendre le pouvoir avec le soutien de la France. Les événements de novembre 2004 constituent un paroxysme de la violence exercée par l'armée française sur la population ivoirienne.

Début novembre 2004, l'armée ivoirienne lance une offensive sur le nord du pays, sous le contrôle depuis deux ans d'une rébellion qui, malgré de multiples négociations ayant débouché sur son entrée au gouvernement, refuse tout désarmement. Au cours de cette offensive, essentiellement aérienne, le camp militaire français de Bouaké est bombardé et neuf soldats français de la force Licorne ainsi qu'un civil américain trouvent la mort. En représailles, l'armée française détruit immédiatement la flotte aérienne ivoirienne et prend le contrôle de l'aéro-

port d'Abidjan. En réaction, les « jeunes patriotes » favorables au président Gbagbo appellent à manifester contre l'armée française. La population ivoirienne manifeste en nombre. Les Ivoiriens, craignant un coup d'État contre Gbagbo, descendent par milliers dans les rues, ils cherchent à traverser les ponts sur la lagune qui mènent à l'aéroport et à la base française du 43^e BIMA. Certains commettent des exactions contre les expatriés français – qui seront évacués en nombre dans les jours qui suivent. Puis les manifestants se rassemblent devant l'Hôtel Ivoire où sont postés des blindés français, à quelques centaines de mètres de la résidence de Laurent Gbagbo. Ces manifestations hostiles, mais désarmées, sont violemment réprimées par la force Licorne qui tire en rafales sur la foule. De nombreux témoignages et des rapports d'ONG relatent ces faits, de même que les images diffusées par Canal Plus. Pourtant, jusqu'à présent, alors qu'un procès a eu lieu sur le bombardement de Bouaké, aucune enquête judiciaire n'a été lancée pour faire la lumière sur ces fusillades ayant visé des personnes civiles.

considérons comme un véritable crime contre l'humanité.

Est-ce que vous pouvez nous rappeler l'événement déclencheur de votre participation aux manifestations de novembre 2004 ?

Oui, en 2004, nous étions jeunes étudiants, on envisageait une carrière assez brillante. Je venais à peine d'avoir mon brevet de technicien supérieur en chimie, contrôle qualité, donc j'envisageais de faire le cycle d'ingénieur. Et puis avec l'actualité, étant sur le campus, j'ai été informé que notre aviation avait été détruite par l'armée française. La toute première question qui m'a sauté à la tête, c'était de savoir, puisque

la Côte d'Ivoire n'est pas en guerre avec la France, comment se fait-il que notre flotte aérienne puisse être détruite, voire même clouée au sol ? Donc ça m'a laissé stupéfait. Je suis descendu dans la rue par conviction, en tout cas pour défendre la cause de ma patrie, et malheureusement, ce jour là, précisément le 8 novembre à 14h, j'ai été fusillé à bout portant par un sniper, certainement un sniper français à l'hôtel Ivoire.

Dans quelles circonstances avez-vous été blessé et quelles ont été les conséquences de vos blessures ?

Oui, nous autres, nous étions à l'hôtel Ivoire, moi particulièrement j'étais à l'Ivoire, et les gens venaient de partout. Avec certains, j'ai essayé de faire un cordon de sécurité pour ne pas que la foule approche le cordon de sécurité de la force Licorne qui était restée à l'hôtel Ivoire. Je tournais le dos à la force Licorne. On demandait à nos amis, moi je demandais à ceux qui étaient en face de moi de s'asseoir et de manifester les mains nues. Autour de 11h, 12h, par là, les premières rafales ont commencé et puis après ça s'est arrêté. Le temps qu'on reprenne vie, ça a repris. Une demi-heure de temps après, je crois à 13h, j'ai reçu une balle qui m'a bousillé le tiers supérieur du fémur gauche. Les premiers secours m'ont porté vers le CHU, le centre hospitalier universitaire qui était à Cocody, non loin de l'Ivoire et là, j'ai reçu les premiers soins jusqu'à 15h et je n'ai plus vu ce qui s'est passé et je me suis réveillé à 21h dans un gros plâtre. J'ai constaté que ma jambe était foutue, bon j'avais les radios qui étaient juste à coté de moi avec quelques images. C'était une partie de ma vie qui venait de s'envoler. Mais Dieu merci je vivais, c'était le plus important. Les conséquences à long terme c'est que je suis une des grosses victimes de cette crise, et j'ai passé cinq ans pratiquement à faire la navette entre l'hôpital et la maison. Au CHU, la situation était un peu difficile pour moi et cela m'a conduit dans

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le collectif Copavil, dont vous êtes le président ?

Merci bien de nous donner la possibilité de nous exprimer sur ce dossier qui a défrayé la chronique pendant bien des années. Le Collectif des patriotes victimes de la Licorne, en abrégé Copavil, est une association en soutien aux parties civiles, qui est née des douloureux événements de 2004. Nous nous sommes constitués en bonne et due forme, nous avons enregistré notre association au journal officiel de la République de Côte d'Ivoire en 2005. Le Copavil regroupe toutes les victimes de novembre 2004, qui ont connu ces douloureux événements sur l'étendue du territoire, que nous

une clinique privée appelée la Pisam et c'est là-bas que les soins ont continué, un an plus tard. J'ai fait cinq opérations pour que le tiers supérieur du fémur gauche, qui était « en pâte » comme on le dit, prenne forme, jusqu'à ce qu'on puisse me donner une jambe avec laquelle aujourd'hui je peux me déplacer. De là, mes études se sont arrêtées et ce n'est qu'en 2010 que j'ai vraiment repris ma mobilité. Aujourd'hui, j'essaie un tant soit peu de relancer mes activités pour gagner ma vie et poursuivre la lutte comme nous l'avons entendu depuis 2005.

Au cours du procès sur le bombardement de Bouaké, on a entendu le colonel Reignier du 43e BIMA donner le témoignage suivant : « Les Ivoiriens ont été ramasser des cadavres que nous avons tués lorsqu'ils essayaient de franchir les ponts la veille, dont un qui avait été décapité par un tir d'hélicoptère, et ils l'ont jeté sur les barbelés en laissant supposer que nous venions d'abattre des pauvres civils ivoiriens qui manifestaient autour de l'hôtel Ivoire. » Qu'en pensez-vous ?

Ce témoignage me rend perplexe, parce que les images qui ont circulé pendant cette période et qui continuent de circuler, nous montrent le contraire. Mais néanmoins je retiens un élément important, c'est que la force Licorne a tué des personnes la veille, grâce à des hélicoptères, cela veut dire ce que ça veut dire : ils reconnaissent d'une part une responsabilité dans les tueries, que ce soit sur les ponts ou à l'hôtel Ivoire, une chose est claire, ils ont détruit des civils qui n'étaient pas armés. C'est ce que je retiens. Maintenant, tronquer l'histoire en disant que des patriotes auraient transporté et faire croire... Oh ! C'est son approche. Mais ce qui est clair, ce qui est visible, et ce qui a été filmé et vu dans le monde entier, c'est que la force Licorne en cette période-là s'est comportée comme des barbares. Ils n'ont respecté aucune loi et ils ont tiré sur des Ivoiriens aux mains nues. Voilà ce que je retiens de ce témoignage.

Avez-vous été soutenus par l'État ivoirien ou d'autres institutions ?

Oui, en son temps l'État ivoirien s'est occupé de nous. Ils ont mis à disposition l'hôpital militaire d'Abidjan, pour que toutes les victimes puissent continuer de se faire soigner jusqu'à ce qu'elles puissent être valides. Donc à ce niveau là, en termes de santé, ça a suivi jusqu'en 2011. Nous étions très bien organisés jusqu'en 2010, notre siège a été l'un des premiers bâtiments à être pillé et vidé de son contenu lors de la crise post-électorale

de mars-avril 2011. Après la crise, les données [politiques] ayant changé, il n'y a plus eu de suivi. Alors que l'État est une continuité ! Certaines ONG internationales ont fait le relais des informations concernant la barbarie de 2004, mais jusque-là elle est restée sans suite. C'est vrai que l'État français jusque-là n'a pas ouvert la possibilité de défendre directement la cause des victimes qu'il a causées. Voilà ce que je peux dire à ce niveau.

Le Copavil n'est pas la seule association de victimes, n'est-ce pas ?

Le Copavil est la seule association de victimes de ces événements de 2004. En fait il y a eu des victimes décédées, au nombre de 64, qui ont été répertoriées : 45 ont été mis dans des cercueils et ont été enterrés, comme il se doit. Pour 9 autres, leur mort nous a été signalée mais on n'a pas pu enterrer ceux-là. Dans le début, ils avaient voulu constituer une association et plus tard ils se sont rendu compte que ça ne servait à rien de faire une association de victimes décédées et puis [une autre] des victimes blessées, donc ils se sont fondus dans le Copavil, le collectif des patriotes victimes de la licorne, qui est déclaré depuis lors au journal officiel de la République de Côte d'Ivoire et qui nous permet de défendre notre cause partout où le besoin se fera sentir. Il n'y a qu'une seule association des victimes de la Licorne.

D'accord, je vous remercie pour cette précision. Vous nous avez dit qu'il y a eu 64 victimes décédées.

Oui, 64 victimes décédées, c'est le chiffre officiel qui se trouve un peu partout. Au niveau des victimes blessées, il y en a 2 549.

Combien comptez-vous d'adhérents ?

Au niveau de l'association, comme je vous l'ai dit, en plus des 2 549, si on y ajoute ceux qui sont décédés, on tourne autour de 2 650 si je peux faire le calcul de cette façon. Tout à l'heure vous avez donné le témoignage du colonel. Certains sont tombés dans la lagune, d'autres sont restés sur les voies de Guessabo, Duékoué [dans l'intérieur du pays] etc. Les listes nous sont parvenues, mais comme on n'a pas pu vérifier l'identité avant que ces personnes-là soient enterrées, cela a fait grimper le nombre des disparus, et donc la liste des décédés est passée de 64 à 100, pour ceux que nous avons retenu dans nos dossiers.. Maintenant, en ce qui concerne les victimes physiques [blessées], en son temps, la liste était de 2 549. Donc si nous prenons 2 549 personnes, plus cent, nous nous retrouvons avec 2 649 personnes enregistrées dans notre répertoire.



Martial Akoun à sa sortie de l'hôpital le 18 déc 2004

Votre association a pris le nom de « collectif des patriotes victimes de la force Licorne ». Votre collectif est-il ou était-il lié à l'un des mouvements des jeunes patriotes ?

Aucunement. En fait, dans cette situation, c'est vrai que le sens du patriotisme s'est développé de lui-même. Et des associations de jeunes patriotes se sont levées pour réclamer l'existence d'une association en tant que collectif. Mais une chose est sûre : lorsque ces événements se déroulaient, ces associations de jeunes patriotes ne revendiquaient pas d'adhérents en notre sein.

Y a-t-il eu une procédure judiciaire ? Que ce soit en France, en Côte d'Ivoire ou à un niveau européen.

À ma connaissance, oui, il y a eu une procédure judiciaire. En son temps, notre avocat Me Bourthoumieux avait fait adresser un courrier à l'Élysée, présidée en 2010 par Nicolas Sarkozy, qui a accusé réception. Il nous a fait un retour pour dire que le dossier serait transmis au ministère de la justice. En son temps, c'était géré par Mme Michèle Alliot-Marie. Donc, depuis ce jour, elle n'a pas donné de suite et nous sommes rentrés dans un imbroglio qui jusque-là ne nous donne pas la possibilité de pouvoir ouvrir à nouveau ce dossier. Mais je pense que cette interview nous ouvre des portes pour amener le dossier sur la table, pour qu'on en discute et que l'État français revienne sur ses pas pour que nous entrions en possession de ce qui nous revient de droit, à savoir le dédommagement et la réparation des préjudices subis.

Propos recueillis par David Mauger et retranscrits par Georges, Gisèle et Maxime

LETTRÉ OUVERTE ADRESSÉE PAR LE COPAVIL À EMMANUEL MACRON EN 2019, RESTÉE SANS RÉPONSE

A Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République de France.

Le Collectif des Patriotes Victimes de la Licorne (COPAVIL) vient par la présente lettre ouverte demander que justice soit rendue aux nombreuses victimes civiles tuées par l'armée Française de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire les 6,7,8 et 9 novembre 2004. En effet, le quatre (04) novembre 2004, l'armée ivoirienne déclenche l'opération de reconquête militaire de la partie nord du pays occupée depuis la tentative de coup d'état échoué de septembre 2002 par les rebelles des forces nouvelles et sanctuarisée par la zone de confiance instaurée par l'armée Française qui sépare les belligérants.

Monsieur le président, nous ne comprenons toujours pas pourquoi l'armée française à travers l'opération Licorne a ouvert le feu avec des armes de guerre (tanks, chars, fusils d'assaut, hélicoptères de combat, etc.) sur les populations civiles qui manifestaient les mains nues dans un pays où elle n'est pas en guerre. Nous rappelons que officiellement il y a eu 64 morts, 2549 blessés dont 300 handicapés à vie sans compter les disparus. Ces tueries de la force militaire française Licorne se sont opérées sur plusieurs sites, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, notamment sur les deux ponts (Félix Houphouët-Boigny et De Gaule), devant l'hôtel Ivoire d'Abidjan, à l'aéroport d'Abidjan Port-Bouët, devant la base militaire française du 43eme BIMA, au corridor de Gesco à Yopougon, aux corridors de Duékoué et de Guessabo, à l'ouest du pays, à Songon au Nord d'Abidjan. De par ces tristes et douloureux événements, un Collectif des patriotes victimes de la Licorne, baptisé COPAVIL, est né en 2005, pour défendre les droits moraux et patrimoniaux des victimes et de leurs ayants-droits.

Monsieur le président, Toutes les démarches administratives, judiciaires et diplomatiques initiées par le COPAVIL et son conseil sont restées sans suite du fait des autorités françaises qui font obstruction à l'avancement du dossier ; pourtant les victimes françaises des mêmes événements ont reçu dédommagement ou début de réparation de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de plus de cinquante (50) milliards de Francs CFA, et la réhabilitation des établissements scolaires français à Abidjan à hauteur de quatre (4) milliards de FCFA ; La France, réputée être la patrie mère des Droits de l'Homme et des libertés dans le monde entier, doit enfin assumer toutes les exactions et atrocités commises en Côte d'Ivoire par son armée, la force Licorne.

Le Collectif des Patriotes victimes de la Licorne (COPAVIL) :

1. Déclare que les tueries de la force française Licorne en Côte D'Ivoire sont constitutives de crimes contre l'Humanité ;
2. Exige que toute la lumière soit faite sur les événements de novembre 2004 en Côte d'Ivoire, notamment sur le bombardement du camp de Bouaké, élément déclencheur de ces tueries, sur les exactions de la force militaire française Licorne sur les populations civiles qui manifestaient les mains nues pour défendre les Institutions de la République et la souveraineté nationale de leur pays ;
3. Le COPAVIL se réserve le Droit, de porter plainte contre l'état français devant les tribunaux nationaux et internationaux.

Fait à Abidjan, le 17 décembre 2019 P /le Bureau Exécutif National
Le PR- Martial AKOUN

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles, militants-e-s au sein de **Survie**, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :
prénom :
adresse :
code postal :
ville :
email :

TARIFS

France : 25 €
Petits budgets : 20 €
Étranger et Outre-mer : 30 €